

CVE et le Grand Port Maritime de Bordeaux inaugurent la 1ère unité de méthanisation au cœur d'une zone industrialo-portuaire et aux portes d'une grande métropole.

- CVE Biogaz et le Grand Port Maritime de Bordeaux ont inauguré ce jour CVE Port de Bordeaux, une unité de méthanisation territoriale mise en service en janvier 2026.
- Alors que le tri à la source des biodéchets se généralise en France, le site offre aux collectivités, aux entreprises et aux activités portuaires un débouché local pour leurs matières organiques.
- Implantée à la jonction de Bassens et d'Ambarès-et-Lagrave, au cœur de la zone industrialo-portuaire et à seulement 10 kilomètres du centre de Bordeaux, l'unité valorise jusqu'à 25 000 tonnes de matières par an en biométhane injecté dans le réseau local et en fertilisant organique destiné aux exploitations agricoles partenaires.



De gauche à droite : **Ivan Martin**, DG de de GPM Bordeaux, **Nordine Guendez**, suppléant d'Alain David, Député de la Gironde, **Laurent Larpin** et **Alexandre Demangeon**, respectivement responsable développement et DG de CVE Biogaz, **Olivier Riou**, VP du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, **Alexandre Rubio**, Maire de Bassens, **Catherine Fabre**, VP de Bordeaux Métropole, en charge de la transition écologique et énergétique, **David Poulain**, Maire d'Ambarès-et-Lagrave, **Arnaud Bossis**, directeur général délégué de CVE Biogaz.

Ce projet a reçu le soutien financier de :



Un site pionnier pour le port et la métropole bordelaise

Cette implantation, au cœur d'une zone industrialo-portuaire et à proximité immédiate d'une grande métropole, constitue une première en France. Elle répond à un enjeu devenu central pour le territoire : disposer d'une solution de proximité capable de transformer les matières organiques triées à la source en ressources utiles, tout en limitant les transports. Développée par CVE Biogaz en partenariat avec le Grand Port Maritime de Bordeaux, **l'unité occupe un foncier stratégique de 2,8 hectares mis à disposition par le Port.**

Le projet est né en 2018 à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt « Valorisation de produits de seconde vie », lancé dans le cadre du programme Port à Énergie et à Économie Positives (PEEPOS). Il représente un investissement de 23,8 millions d'euros et génère 10 emplois non délocalisables. Le Grand Port Maritime de Bordeaux détient 10 % du capital, aux côtés de CVE, actionnaire à 90 %.

« En mettant à disposition ce foncier et en participant au capital du projet, le Grand Port Maritime de Bordeaux agit concrètement pour faire de la zone portuaire un territoire d'économie circulaire et de décarbonation. Cette unité crée une nouvelle chaîne de valeur locale, au croisement des activités industrielles, de l'énergie et de l'agriculture. Elle illustre notre capacité à accueillir des projets industriels utiles au territoire. », déclare **Ivan Martin, directeur général du Grand Port Maritime de Bordeaux.**

Une chaîne de traitement intégrée au plus près des producteurs de biodéchets

Collectées dans un rayon moyen de 20 à 25 kilomètres, les matières organiques proviennent notamment de la restauration, des cantines, de la distribution, des quartiers intra-boulevards de Bordeaux Métropole, des industries agroalimentaires et des activités industrielles et portuaires. Le site leur offre un débouché de proximité et une prise en charge intégrée. Elles sont réceptionnées dans un bâtiment fermé équipé d'un système de traitement de l'air.

Intégré à l'unité, le **déconditionneur sépare les biodéchets de leurs emballages et permet notamment de valoriser les invendus alimentaires conditionnés**, tout en préservant la qualité du biométhane et du fertilisant produits.

Les matières préparées sont introduites dans les digesteurs, où l'action de micro-organismes produit du biogaz. Après épuration, celui-ci devient du biométhane. L'installation dispose d'une capacité d'injection de 330 Nm³ par heure, soit une production prévisionnelle de 32 GWh par an : **l'équivalent de la consommation annuelle en gaz d'environ 2 600 foyers.** Injecté dans le réseau local exploité par Régaz-Bordeaux, le biométhane peut être consommé à proximité de son lieu de production. L'activité de l'unité devrait permettre d'éviter plus de 11 200 tonnes de CO₂ par an.

La méthanisation produit également du digestat, valorisé comme engrais organique auprès des agriculteurs partenaires du territoire. **Environ 1 200 hectares de surfaces agricoles pourront en bénéficier chaque année.**

« Les biodéchets ne deviennent une ressource que si nous sommes capables de les préparer et de les valoriser dans une boucle territoriale cohérente. Avec CVE Port de Bordeaux, nous proposons une solution locale et intégrée : le biométhane produit alimente le réseau, tandis que la matière organique retourne aux sols. Le projet relie ainsi, au plus près des besoins du territoire, gestion des déchets, énergie renouvelable et agriculture », **souligne Alexandre Demangeon, directeur général de CVE Biogaz.**

Ce projet a reçu le soutien financier de :



Chiffres clés de l'unité

- **Capacité de traitement** : 25 000 tonnes de matières organiques par an
- **Production** : 32 GWh de biométhane par an (équivalent à 2 600 foyers moyens chauffés)
- **Approvisionnement** : 40% de déchets organiques liés aux activités de la place portuaire ; 40% de biodéchets à déconditionner (restauration, supermarchés, ...) ; 20% de matières organiques issus de l'industrie agro-alimentaire
- **Agriculture** : 1 200 hectares fertilisés chaque année
- **Emploi** : 10 emplois non délocalisables
- **Soutiens publics** : 2,71 M€ de l'Union européenne (FEDER) et 1,18 M€ de l'ADEME via France Relance

À propos de CVE Biogaz

Filiale de CVE, producteur indépendant français d'électricité photovoltaïque et entreprise à mission, CVE Biogaz développe, finance, construit et exploite des unités territoriales de méthanisation. L'entreprise maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur, de la collecte et préparation des biodéchets à la production de biométhane, à la valorisation du CO₂ biogénique et au retour au sol du fertilisant organique naturel.

Avec 15 unités, dont 3 en construction, CVE Biogaz a produit 224 GWh de biométhane en 2025, l'équivalent du chauffage annuel de près de 18 500 foyers.

Contact presse

Stéphanie Kanoui – 0611660050 – stephanie@agencethedesk.com

À propos de Bordeaux Port

	• 7 terminaux portuaires, répartis sur l'estuaire de la Gironde : Le Verdon, Pauillac, Blaye, Ambès, Parempuyre, Bassens et Bordeaux centre – Port de la Lune • Une grande diversité de marchandises : pondéreux, conteneurs, vracs énergétiques, vracs agroalimentaires, produits du recyclage • Une escale de croisière prestigieuse. • Un outil polyvalent au service de l'économie du grand Sud-Ouest • Un catalyseur d'innovation et de transition énergétique avec les Jumeaux Numériques du fleuve et l'incubateur Bordeaux Technoport • Des enjeux de biodiversité avec la protection de 1000 ha de zones humides • Un pôle d'excellence en maintenance, déconstruction et réparation navale • Un acteur majeur de l'économie circulaire • Une zone industrialo-portuaire à l'origine de plus de 8620 emplois directs, répartis dans 232 entreprises
---	--

Plus d'informations sur : <https://www.bordeaux-port.fr/>

Contact presse : Océane Pourté / o-pourte@bordeaux-port.fr / 06 64 49 92 33

Ce projet a reçu le soutien financier de :

